

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE LV 01.03.2023 - Nombre de logements construits
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Luc Vancauwenberge
Conseiller communal
Rue du Menuet, 36
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 16/05/2023

Objet : votre question écrite relative au nombre de logements construits à Molenbeek depuis 2014.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre question écrite relative au nombre de logements construits à Molenbeek depuis 2014.

Au sein de perspective.brussels, un Référent bruxellois du Logement est chargé de tenir un tableau de bord des projets de logements publics en Région bruxelloise. Ce tableau de bord ([Inventaire des logements publics | perspective.brussels](#)) offre une vision ciblée sur la production de logements publics à Bruxelles et est complémentaire à l'Observatoire des permis logement¹.

Plus d'infos : <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/logement>

En ce qui concerne le nombre de logements privés construits depuis 2014, en se basant sur le programme régional Nova et en effectuant des recherches années par années, nous obtenons le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont cependant à prendre avec réserve car le programme Nova n'est pas toujours fiable.

Année	Nombre de permis octroyés par adresses
2014	175
2015	200
2016	417
2017	69
2018	181
2019	90
2020	65
2021	574
2022	310

¹ L'Observatoire des permis logement analyse la dynamique immobilière résidentielle en Région de Bruxelles-Capitale. A l'instar des observatoires des bureaux, des activités productives et du commerce, il a pour ambition de présenter une réflexion, tant prospective que de suivi, des outils de planification existants ou à développer.

En termes de rénovations, le Logement Molenbeekois nous informe que depuis 2014, 301 logements ont subi une rénovation lourde donc hors constructions neuves. 582 logements ont été rénovés entre 2 locations. Au 31 décembre 2022, le Logement molenbeekois nous a indiqué 291 logements vides.

Conformément à l'article 17, § 6, de l'ordonnance du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 11 juillet 2013, modifiant l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement, la Cellule Habitat de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean travaille actuellement sur un rapport relatif à la politique de lutte contre les logements inoccupés pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022, à remettre pour le 30 juin 2023. Ce rapport reprend un inventaire composé de 255 unités de logement appartenant à des propriétaires privés, 323 unités de logement appartenant à des propriétaires publics et 1 unité « mixte » (privé / public) sur le territoire communal. Les chiffres reprenant les logements vides privés sont à nuancer, ce ne sont que les constats. La réalité n'est pas connue.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Marijke Aelbrecht.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

De : Luc Vancauwenberge <lucvancauwenberge.conseiller@gmail.com>

Envoyé : mercredi 1 mars 2023 17:12

Objet : Question écrite sur le nombre de logements

bonjour,

Merci de me répondre aux questions écrites suivantes:

Combien de logements ont été construits à Molenbeek depuis 2014 et par année?

Combien de logements publics?

Combien de logements publics vides?

Combien de logements publics restaurés?

Combien de logements sociaux?

Combien de logements sociaux restaurés?

Combien de logements sociaux vides?

Combien de logements privés?

Combien de logements privés vides?

Je vous remercie de vos réponses.

Luc Vancauwenberge
conseiller communal

